

de ces associations, il n'aurait qu'à modifier la loi pour permettre à chaque membre d'une société agricole d'emprunter \$15,000 de la banque au taux de 5 p. 100. Les sociétés pourraient ainsi acheter des machines à bien meilleur compte qu'aux termes de la mesure à l'étude.

Quel taux d'intérêt exigera-t-on en vertu de cette mesure législative? Il y a le coût des emprunts, la création d'une certaine réserve pour couvrir les pertes et ensuite, 1 p. 100 pour les frais de service. Combien de fois, monsieur l'Orateur, avez-vous, comme tous les autres députés, condamné des gens qui ajoutaient des frais de service au taux d'intérêt? Des bills ont été présentés ici, en cette Chambre, et à l'autre endroit, déclarant que l'intérêt devrait être établi bien clairement et séparément, sans le camoufflage de frais de service. A l'avenir, si ces frais de service ne sont pas suffisants, je suppose qu'ils seront augmentés à 1½ ou même à 2 p. 100. Pourquoi le ministre ne peut-il pas nous déclarer, au sujet de ce bill: «C'est une bonne mesure législative qui élargit les prêts destinés aux améliorations agricoles. Nous voulons aider les cultivateurs et non abuser d'eux avec un taux d'intérêt d'environ 7 p. 100? C'est ce que sera le taux d'intérêt. Que le ministre se lève et me le dise si j'ai tort.

**L'hon. M. Hays:** Vous avez tout à fait tort.

**M. Horner (Acadia):** Alors quel montant cela représentera-t-il? Je suis prêt à me rassembler si le ministre veut me répondre.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Silence!

**M. Horner (Acadia):** Le ministre me dit que j'ai tort, mais lorsque je lui demande de me répondre il reste assis.

**L'hon. M. Hays:** Monsieur l'Orateur, lorsque nous étudierons le bill article par article nous serons très heureux de fournir une explication à ce sujet. Il y a tout près d'un mois que nous attendons. Les cultivateurs comptent sur ce bill.

**M. Horner (Acadia):** Avec cette allusion à ce délai de près d'un mois le ministre se propose encore une fois de brouiller les pistes. Pour quelle raison cette mesure législative n'avait-elle pas été inscrite au *Feuilleton* il y a un mois? Pourquoi ne l'avait-il pas présentée lors du débat sur le drapeau? Son gouvernement ne lui aurait pas permis de la soumettre. Nous la demandons tous les jours...

**Une voix:** Il conduisait des enchères.

**M. Horner (Acadia):** C'est possible. Vous ne pouvez le blâmer s'il peut gagner \$40,000 comme il l'a fait à une vente aux enchères il y a un an. C'est beaucoup d'argent. Il avait alors

dit qu'il ne l'avait pas touché, qu'il l'avait simplement remis au parti libéral. Le ministre prétend que nous retardons l'étude de cette mesure législative. Pourquoi ne l'a-t-on pas examinée mercredi dernier?

**L'hon. M. Hays:** Pourquoi ne l'adoptez-vous pas aujourd'hui?

**M. Horner (Acadia):** Peut-être l'adopterons-nous.

**Des voix:** Bravo!

**M. Horner (Acadia):** Le ministre nous accuse de retarder l'adoption de cette mesure législative, mais je relève dans son discours d'hier soir le passage suivant:

Pour le moment, toutefois, je pense que nos cultivateurs préféreraient que le Parlement adopte cette loi. Mettons-la en vigueur en temps utile pour les aider à organiser leurs travaux du printemps.

Le ministre a-t-il, comme tantôt le ministre du Travail, perdu la notion du temps? Nous ne sommes qu'en septembre. Le printemps peut apparaître dès le mois de mars dans certaines régions du pays, mais nous en sommes encore loin et si nous n'adoptons pas le bill aujourd'hui, nous pourrions l'adopter demain. Avec ces mystifications continues, le ministre ne joue pas le rôle d'un directeur de programme agricole, d'un chef que les agriculteurs du pays peuvent prendre comme exemple et respecter, dont ils pourraient attendre des directives quand ils sont victimes de l'étau coût-prix ou de la situation quant aux terres, comme c'est souvent le cas de nos jours.

Hier soir, nous avons proposé un amendement, visant à déférer le projet de loi à un comité agricole. Il n'est pas nécessaire que cette mesure entre en vigueur avant le printemps prochain. Nous ne voulons pas l'adopter avant le printemps prochain. J'ai signalé que l'objectif de cette mesure pourrait être accompli aux termes de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. La Banque d'expansion industrielle a accordé des prêts à des fins analogues au cours des quatre dernières années. Notre parti, en proposant cet amendement, voulait simplement que nous puissions étudier davantage cette mesure. Nous souscrivons entièrement au principe dont le bill s'inspire, mais nous voudrions que la question soit déferée au comité de l'agriculture. Mon honorable ami d'Edmonton-Strathcona (M. Nugent) a clairement exposé ces faits. Je suis persuadé que le parti dont je suis membre serait disposé maintenant à retirer l'amendement si le gouvernement nous assurait que la mesure à l'étude serait déferée au comité de l'agriculture. Je voudrais que le ministre nous donne maintenant cette assurance. Je voudrais que cette mesure qui sera appliquée d'un bout à l'autre du Canada soit